



# Communiqué de presse

# Inauguration de l'orgue de tribune restauré de la cathédrale Saint-Julien du Mans

Présentation des travaux et concert 24 mai 2018 - 11h



©Tim Fox

L'orgue de tribune restauré de la cathédrale du Mans a été inauguré le 24 mai 2018 en présence de Nicolas Quillet, Préfet de la Sarthe, Yves le Saux évêque du Mans et de Christine Poupineau, Vice Présidente de Le Mans Métropole chargée du logement.

Ce chantier a été accompagné scientifiquement, techniquement et entièrement financé par l'Etat à hauteur de 900 000 €.

#### Un orgue originel de la Renaissance



L'orgue originel fut construit dans les années 1520 à la demande du cardinal de Luxembourg. Il ne reste aujourd'hui que le buffet sculpté de fins rinceaux, autrefois polychromé, dessiné par l'artiste Simon Hayeneuve. Ce buffet a été classé monument historique le 29 décembre 1906 et la partie instrumentale le 24 août 1954.

L'instrument connut au cours de son histoire de nombreux travaux de restauration et de remaniement. Alors que les travaux d'Ancien Régime sont très peu renseignés, ceux qui furent réalisés à partir de 1833 sont bien documentés : relevage complet accompagné de diverses modifications par les frères Claude au milieu du XIX° siècle ; reconstruction en 1913 ; grande campagne de restauration débutée à la fin des années 1950 par le facteur d'orgue Pierre Chéron, puis poursuivie, après la faillite de l'entreprise par les ateliers Beuchet pour la mécanique et Gonzalez pour la tuyauterie.

©Tim Fox

Depuis l'inauguration de ces travaux en 1974, aucun travail important n'a été effectué sur le Grand-Orgue du Mans. Les nombreux chantiers qui ont eu lieu dans la cathédrale, depuis les années 2000, restauration des voûtes et des toitures, de la tour sud, de quelques grandes baies ont provoqué une accélération de l'empoussièrement de l'instrument, malgré toutes les protections physiques mises en œuvre par les entreprises.

### Un important chantier de restauration



©Tim Fox

L'important chantier de restauration qui concernait à la fois le buffet et la partie instrumentale, a été réalisé sous la direction du technicien-conseil pour les orgues du Ministère de la Culture, Roland Galtier, maître d'oeuvre.

Les travaux proposés par Roland Galtier ont consisté à la restauration des sommiers, la révision de la mécanique des notes, le nettoyage, la consolidation et la remise en forme de la tuyauterie, la transformation des

transmissions et la mise aux normes électriques avec la pose d'un com-binateur et la mise en place d'une nouvelle console contemporaine.

Quant au programme musical, il s'agissait de renforcer la cohérence de l'instrument en en assumant l'identité néo-classique, tout en supprimant les jeux de qualité médiocre et en apportant quelques modifications à la composition.

## **Contact presse:**

Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire

Guillaume de la Chapelle – responsable du service communication communication.paysdelaloire@culture.gouv.fr - 02 40 14 23 96 - 06 07 99 69 22